



RUFF'INFO

Bulletin Municipal

L'information du village de Ruffieux

Numéro 70 | Été 2026

UNE NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

À LA UNE

Sécurité incendie

Tous acteurs
de la prévention

Environnement

Mieux connaître pour
mieux se protéger

Scolaire

Au cœur de la vie
de nos écoles

SOMMAIRE

03

ÉDITO

05

NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

06

CONSEILS MUNICIPAUX

10

ÇA S'EST PASSÉ À RUFFIEUX
& ÉVÉNEMENTS À VENIR

14

SÉCURITÉ & CIVISME

17

TRAVAUX

18

RISQUE INCENDIE

20

ENVIRONNEMENT

23

ÉTAT CIVIL & HOMMAGE

24

SCOLAIRE

26

SOCIAL



ÉDITO

Olivier ROGNARD

Maire de la Commune de Ruffieux



*Je vous souhaite une
excellente lecture,
un très bel été à toutes et
à tous, et le plaisir de vous
retrouver tout au long de
cette nouvelle mandature.*



Chères Ruffiolaines, chers Ruffiolains,

Ce premier numéro de notre magazine municipal marque le début d'un nouveau mandat, placé sous le signe du renouvellement, de l'engagement et de la préparation de l'avenir.

L'équipe municipale, en partie renouvelée, a consacré ces premières semaines à prendre pleinement la mesure de ses responsabilités. Les nouveaux élus se sont appropriés les nombreux dossiers communaux, les représentants de la commune ont été désignés dans les différentes instances, et notre organisation de travail a été mise en place afin de garantir une action municipale efficace, collégiale et au plus près des attentes des habitants.

Au-delà de la gestion quotidienne de la commune, plusieurs chantiers de fond sont déjà engagés. La sécurité de tous, l'amélioration du fonctionnement de nos salles communales ou encore la définition de nos priorités pour les années à venir font partie des sujets sur lesquels nous travaillons activement.

Dans le même temps, nous avons engagé un important travail de prospective financière. Notre ambition est claire : poursuivre le développement de Ruffieux et investir utilement pour notre commune, tout en préservant l'équilibre de nos finances. C'est cette exigence de responsabilité qui guidera chacune de nos décisions tout au long du mandat.

Ces dernières semaines ont également été marquées par un épisode de canicule particulièrement intense. Je me réjouis que les investissements réalisés ces dernières années permettent aujourd'hui de mieux protéger les usagers de nos équipements communaux. Les élèves de l'école primaire bénéficient pleinement du confort apporté par la rénovation énergétique du bâtiment mairie-école, tandis que les membres du Club du Malvoisie ont plaisir à se retrouver dans une salle équipée d'un système de rafraîchissement. Par ailleurs, les personnes vulnérables recensées par la commune sont régulièrement contactées afin de rappeler les gestes de prévention et de s'assurer que chacune d'elles traverse cette période dans les meilleures conditions.

Vous découvrirez également, au fil de ces pages, un nouveau format de magazine municipal, imaginé et réalisé par notre nouvelle équipe communication.

VIE MUNICIPALE



NOTRE NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

LES ÉLUS AU SERVICE DES RUFFIOLAINES ET RUFFIOLAINS



Maire

Olivier ROGNARD

ADJOINTS

1er ADJOINT



Pierre-Yves PASQUALI
Délégué aux travaux

2e ADJOINT



Véronique MAURICE REMONDAT
Déléguée au scolaire,
péri-scolaire et social

3e ADJOINT



Patrick SALA
Délégué à l'urbanisme et à
l'organisation des services

CONSEILLER(ÈRE)S DÉLÉGUÉ(E)S



Madeline ABRY
Déléguée à la
communication écrite et
numérique de la commune



Ghislain FIORA
Délégué à la gestion des salles
communales, des locaux
commerciaux, des logements et
des bâtiments institutionnels



Emilie GUILLORY
Déléguée au pilotage du
travail de mémoire du village
et de la valorisation du petit
patrimoine



Thomas REMY
Délégué à la sécurité sur le
domaine public des biens et
des personnes et à la
sécurité routière

CONSEILLER(ÈRE)S MUNICIPAUX



Fabienne CAGNON



Claire DELON



Xavier FEUGA



Christian GRUFFAT



Adeline HEYMANN



Maria PILLOUD



Clément PONÇON



Karine DUCRUET
Suppléante



Emilien PORCHEROT
Suppléant

CONSEILS MUNICIPAUX

SÉANCE DU 20 MARS 2026



ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- **Fixation des indemnités** des élus municipaux et des modalités des remboursements de frais de mission et de déplacements.
- **Délégation** du Conseil municipal au Maire de certaines de ses attributions.



SÉANCE DU 7 AVRIL 2026



ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- **Désignation des délégués** au Syndicat Intercommunal à Vocation Sociale de Chautagne (SIVSC):
 - Titulaires: Olivier ROGNARD et Véronique MAURICE-REMONDAT,
 - Suppléants: Fabienne CAGNON et Claire DELON.
- **Désignation des délégués** au Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVOS):
 - Titulaires: Emilie GUILLORY et Véronique MAURICE-REMONDAT,
 - Suppléant: Olivier ROGNARD.
- **Désignation d'un représentant** aux conseils d'écoles:
École primaire et école maternelle: Véronique MAURICE-REMONDAT.
- **Désignation d'un délégué** pour siéger au sein du collège Grand Lac du Syndicat d'énergie de la Savoie (SDES): Ghislain FIORA.
- **Désignation de représentants** à l'association des communes forestières de Savoie :
 - Titulaire: Christian GRUFFAT,
 - Suppléant: Clément PONÇON.
- **Désignation de 3 garants** pour les campagnes annuelles d'affouage: Jean-François DUCRUET, André FABER et Christian GRUFFAT.
- **Désignation d'un représentant** élu au Comité National d'Action Social (CNAS): Véronique MAURICE-REMONDAT.
- **Désignation des représentants** des collectivités membres de l'Agence France Locale (AFL):
 - Titulaire: Olivier ROGNARD,
 - Suppléante: Maria PILLOUD.
- **Autorisation de signature** de la convention de prestations de service de Grand Lac pour l'assistance à la gestion et l'exploitation des points d'eau de la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI): coût 326,40€ par an.

SÉANCE DU 21 AVRIL 2026



FINANCES

- **Vote** du compte financier unique 2025.
- **Affectation** du résultat de fonctionnement et d'investissement 2025.
- **Vote** des taux de fiscalité directe locale au titre de l'année 2026.
- **Vote** du budget primitif 2026 : Voir pages finances.



ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- **Désignation** de la commission consultative pour les marchés publics – MAPA :
 - Président: Olivier ROGNARD,
 - Titulaires: Pierre Yves PASQUALI, Thomas REMY et Emilie GUILLORY,
 - Suppléants: Xavier FEUGA, Fabienne CAGNON et Adeline HEYMANN.
- **Désignation** de la commission de contrôle des listes électorales – CCLE :
 - Titulaire: Madeline ABRY,
 - Suppléant: Emilie GUILLORY.



SÉANCE DU 5 JUIN 2026



ÉLECTIONS

- **Élection des délégués titulaires** en vue des élections sénatoriales :
Les 3 délégués titulaires élus sont : Xavier FEUGA, Véronique MAURICE-REMONDAT et Adeline HEYMANN.
- **Élection des délégués suppléants** en vue des élections sénatoriales :
Les 3 délégués suppléants élus sont : Pierre Yves PASQUALI, Maria PILLOUD et Madeline ABRY.

SÉANCE DU 30 JUIN 2026



DÉCISIONS DU MAIRE

- **N°2026-01 du 30 avril 2026** portant demande de subvention au titre du Fonds Interministériel de Prévention et de la Délinquance (FIPD) auprès des services de l'Etat pour l'installation d'un système de vidéoprotection sur la voie publique. Montant estimatif : 64 592.00€ HT.
- **N° 2026-02 du 05 juin 2026** portant signature d'un contrat de location de l'appartement NORD-EST du bâtiment « Hôtel de Ville » à Monsieur Nathan BURDET—BOUTELIER à compter du 05 juin 2026. Montant du loyer mensuel : 560.00€ hors charges



FINANCES

- **Attribution d'une subvention** de 100€ à la Maison Familiale de Seyssel (MFR) au regard de l'implication des jeunes dans l'animation du repas cantonal du 23 avril dernier.
- **Mise en place d'un tarif de facturation** des heures de prestation technique des agents communaux pour les salles communales et les biens locatifs: Tarif horaire: 35€



ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- **Désignation d'un référent** défense: Thomas REMY.
- **Validation de l'installation** d'un système de vidéoprotection sur différents secteurs de la commune.
- **Autorisation de signature** d'une convention avec le CIAS Grand Lac pour le stationnement d'un véhicule réfrigéré électrique.
- **Attribution d'une subvention** au groupement de défense sanitaire (GDS) pour la lutte contre le frelon asiatique au titre de 2026 de 194,30€ pour la commune de Ruffieux.
- **Demande de délivrance** auprès de l'ONF d'une coupe affouagère 2025-2026 et fixation de la redevance annuelle à 40€.
- **Modification du règlement intérieur** "Restaurant scolaire" concernant les délais de modifications d'inscriptions.

Les procès-verbaux complets des conseils municipaux, ainsi que tous les arrêtés municipaux, sont disponibles dans la rubrique « Actes » de l'application mobile INTRAMUROS.

FINANCES

ANNÉE 2025

L'année 2025 a été marquée par la réalisation de deux projets majeurs pour notre commune : les travaux de la ZAE de Saumont avec le prolongement de la voie verte et la rénovation énergétique du bâtiment mairie-école. Les très bons niveaux de financements de ces projets ont permis de limiter le recours à l'emprunt et de conserver des finances communales saines.

L'exercice 2025 présente :

- Un excédent en section de fonctionnement de 175.045,33€
- Un déficit d'investissement de 319.032,28€

Soit un résultat d'exercice de - 143.986,95€

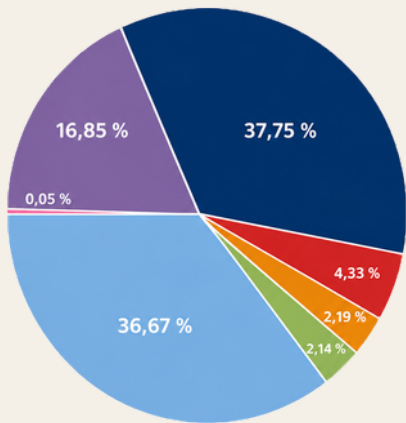
Ainsi le résultat cumulé au 31 décembre 2025 s'élève à 780.683,95€

L'année 2026, début de mandat, sera consacrée à la réalisation d'un plan pluriannuel d'investissements. Il devra tenir compte du contexte actuel où les moyens se raréfient et les charges que les collectivités locales doivent supporter ne font qu'augmenter.

C'est dans ce contexte que la nouvelle équipe municipale a décidé de maintenir des taux d'imposition en 2026 identiques à ceux de 2025.

BUDGET PRÉVISIONNEL 2026

DÉPENSES



Fonctionnement

- Dépenses réelles : 1 235 668,09 €
- Epargne brute : 141 727,91 €

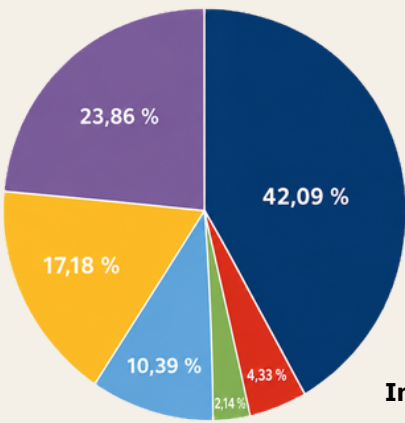
Epargnes

- Remboursement de la dette : 71 679,10 €
- Epargne nette : 70 048,81 €

Investissements

- Remboursement prêt court terme : 1 200 000,00 €
- Dépenses d'investissement : 551 457,20 €
- Participation AFL : 1 500,00 €

FINANCEMENTS



Fonctionnement

- Recettes réelles : 1 377 396,00 €

Epargne

- Epargne brute : 141 727,91 €
➡ (transfert des dépenses)

Investissements

- Epargne nette : 70 048,81 €
➡ (transfert des dépenses)
- FCTVA : 340 000,00 €
- Subventions : 562 224,44 €
- Report année 2025 : 780 693,95 €

TAUX D'IMPOSITION 2026

Foncier bâti :
31,96 %

Foncier non bâti :
78,85 %

Taxe d'habitation :
6,49 %

Zoom sur l'endettement (neutralisation faite de l'emprunt court terme contracté pour les travaux qui sera entièrement remboursé en 2026) : Dette au 1er janvier 2026 : 703.917,65€

Zoom sur le service périscolaire en 2025 :

Le service périscolaire comprend le service de garderie du matin et du soir et le service de cantine de la pause méridienne.

Les dépenses engendrées par la commune : Personnel, achats de repas, locaux, etc., s'élèvent à 66.478€.

Les recettes issues de la facturation de ce service aux familles s'élèvent à 32.654€, elles représentent 49,1% du coût du service.

ÇA S'EST PASSÉ À RUFFIEUX



ANIMATIONS ET VIE ASSOCIATIVE



FÊTE DES VOISINS - MONTAGNET

Le samedi 23 mai, les habitants de Montagnet se sont réunis pour la fête des voisins. Une nouvelle fois, cette fête a permis aux personnes présentes de renforcer les liens entre voisins, de se remémorer le bon vieux temps, de rencontrer de nouvelles personnes ou simplement vivre et profiter de l'instant présent tous ensemble. Un moment agréable et festif qui fait désormais partie de la vie du hameau de Montagnet.



MOTO CLUB CHAUTAGNARD

La passion du bitume et du partage

Né en 1999 de l'initiative d'un passionné, le Moto Club CHAUTAGNARD rassemble depuis plus de 25 ans les motards de la région autour de deux valeurs fondamentales : la convivialité et la prudence sur les routes.

Repris depuis plusieurs années par un couple de Ruffieux soutenu par 6 membres du bureau investi, le club a su préserver son ADN d'origine. Chaque mois, les adhérents se retrouvent avec le même plaisir pour « *rouler ensemble* » et partir à la découverte de destinations d'exception sur nos routes régionales.



Les chiffres clés et la vie du club



- **48 membres passionnés**, aux profils différents et aux motos de toutes marques, formant un groupe soudé et dynamique.



- **1 grand voyage annuel de 5 à 7 jours** pour explorer les plus belles régions de France (l'Aveyron, la Sarthe, l'Auvergne, l'Ardèche, l'Alsace, la Corse, les Pyrénées...).



- **Des rendez-vous mensuels** pour partager un moment sur les routes de la région.

Un acteur associatif au cœur de Ruffieux

L'équipe du Moto Club ne se contente pas de sillonner les routes, elle est aussi très active dans l'animation de la vie locale. Le groupe s'est notamment illustré lors de la dernière Fête de la Musique sur la place du village, proposant 4 groupes et 4 ambiances qui ont ravi un public chaleureux.



KARATÉ CLUB

Le Karaté Club de Chautagne vous accueille dans une ambiance conviviale et dynamique. Notre club enseigne le karaté Shotokan, un art martial qui développe la condition physique, la confiance en soi, le respect et la maîtrise de soi.

Tout au long de l'année, les pratiquants progressent à leur rythme grâce à des entraînements et des stages adaptés à tous les niveaux.



Rejoignez-nous pour découvrir un sport accessible à tous, alliant discipline, bien-être et partage !



CLASSE EN 6 DE RUFFIEUX

L'Amicale des classes en 6 de Ruffieux s'est retrouvée en mars pour leur traditionnelle assemblée générale suivi d'un repas au restaurant de Conjux. Cette année 2026, l'association compte 70 adhérents.

Le 5 mai, les adhérents sont allés découvrir la Bresse, ont visité la maison de Pays, un musée dans une ancienne ferme bressanne avec exposition de la vie d'antan et ont profité d'un bon repas.

L'après-midi a permis une visite guidée du Monastère de Brou où les adhérents ont pu découvrir et admirer l'église Saint Nicolas de Tolentin, les trois magnifiques tombeaux princiers dont celui de Marguerite d'Autriche fondatrice de ce monastère, les 3 cloîtres et le dortoir des moines.



L'Amicale des classes en 6 de Ruffieux fête ses trente ans cette année et soufflera ses bougies le samedi 17 octobre 2026 à Ruffieux.

Tou-te-s les Ruffiolaines et Ruffiolains petits et grands de classe en 6 peuvent s'inscrire pour une journée mémorable et inoubliable.

Pour les inscriptions contactez la Présidente Mme Fantin Sylvie au 06 79 72 62 34, ou par mail : fantin.sylvie@gmail.com ou Mr Ducruet Guy au 06 77 37 25 13.



SOU DES ÉCOLES

Le soleil a été de la partie pour les événements cette année, les sourires des enfants étaient d'autant plus radieux.

CARNAVAL

27 Février

Nos écoliers ont profité du temps printanier pour partager le goûter au soleil près de l'aire de jeux puis défiler dans le village avec le bonhomme carnaval confectionné par leurs soins.



CHASSE AUX TRÉSORS

3 Avril

Grâce à la participation du caveau de Chautagne, Seisson Menuiserie, Sébastien Ducruet TP et CD ADM Services, les enfants ont reçu un beau chocolat de la chocolaterie Carpin à l'issue de la recherche d'indices dans le village.



KERMESSE

26 Juin

Nous avons offert des calculatrices aux CM2 s'envolant vers le collège, ainsi qu'un goûter rafraîchissant à l'ensemble des élèves.

Puis c'est sous une chaleur écrasante que les enfants ont participé aux jeux et présenté leur danse.

Nous avons par ailleurs organisé une collecte de livres que nous sommes allés déposer aux Marches pour les proposer à la bourse aux livres de Livres en Marches fin septembre.

Ces manifestations permettent de financer les projets et sorties de l'école. C'est ainsi que le sou a pu verser une aide de 3 510€ (90€ par élève) pour le séjour dans les Bauges.



PATRIMOINE

Le 24 avril dernier, nous nous sommes retrouvés pour partager un nouveau chapitre de notre album souvenirs : ceux concernant le hameau de la Loi. Le groupe de travail a fait part de ses recherches sur l'étymologie du nom.

En patois, *Loex* signifie "*marais, terrain marécageux*", ce qui semble correspondre. Nous avons décrit les activités et commerces du siècle dernier. L'actuel restaurant *L'escapade* au Pont de la Loi est l'établissement historique toujours en activité, c'était autrefois le restaurant *Saillet*, qui avait même une pompe à essence au siècle dernier. Une vogue avec des manèges a eu lieu jusque dans les années 1970. Le four communal est ensuite devenu le lieu de retrouvailles pour les habitants avec des banquets organisés juste devant. Nous avons expliqué comment le marais est passé d'une grande plaine utilisée pour faucher la blache à la plus grande peupleraie d'Europe.

Nous sommes revenus sur le Rhône, ses aménagements et ses débordements, la construction du pont et des anecdotes sur la vie du hameau pendant la guerre. Nous avons entamé un nouvel opus sur les fêtes et animations du village. Plusieurs rencontres ont déjà eu lieu sur ce sujet. Une nouvelle soirée de restitution sera proposée d'ici la fin d'année.

ÉVÉNEMENTS À VENIR



À VOS AGENDAS !



SAMEDI

1er
AOÛT

RUFFIEUX EN FÊTE

Journée festive et conviviale organisée par le Comité des Fêtes de Ruffieux.



DIMANCHE

6
SEPTEMBRE

FORUM DES ASSOCIATIONS

Venez découvrir les associations de Chautagne et les activités proposées pour tous. L'événement aura lieu à la salle des fêtes de Chindrieux.



SAMEDI

12
SEPTEMBRE

APÉRO DE LA MUNICIPALITÉ À SAUMONT

Moment d'échange et de convivialité autour d'un verre.



SAMEDI 19
& DIMANCHE 20
SEPTEMBRE

LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Découvrez le patrimoine de notre commune au travers de visites et animations.



SAMEDI

10
OCTOBRE

NETTOYAGE DES SENTIERS COMMUNAUX

Journée citoyenne pour entretenir nos sentiers de pratique de plein air.



SAMEDI

17
OCTOBRE

30 ANS DE LA CLASSE EN 6

À la salle polyvalente de Ruffieux.

SÉCURITÉ & CIVISME



POUR UNE COMMUNE SEREINE ET RESPONSABLE

PANNEAU DE CIRCULATION ROUTIÈRE

À la suite de l'aménagement dans la ZAE, un nouveau panneau a été implanté : zone de rencontre.

D'après le code de la route, tous les usagers sont autorisés à circuler dans une zone de rencontre. Cette dernière est simplement un espace de cohabitation entre tous : cyclistes, piétons, riverains, automobilistes, etc.

La première règle à suivre dans une zone de rencontre est que les piétons sont prioritaires sur tous les véhicules. Tous les véhicules peuvent y circuler (voiture, vélo, bus...), mais ceux motorisés ne peuvent excéder une vitesse de 20 km/h.



SYSTÈME DE VIDÉOPROTECTION SUR LA COMMUNE

Depuis plusieurs mois, Ruffieux est confrontée à une recrudescence significative de cambriolages. De nombreuses effractions ont été constatées, parfois à répétition sur une même propriété.

Face à cette vague d'intrusions, et malgré la vigilance citoyenne active au sein de la commune, il apparaît nécessaire de renforcer les moyens de sécurisation par la mise en place d'équipements techniques performants, adaptés à notre territoire, afin d'assurer la protection de nos administrés.

La répartition du nombre de caméras par secteur a été définie de manière à répondre précisément aux besoins identifiés et aux enjeux de sécurité propres à la commune.

Le projet prévoit l'installation de caméras de lecture de plaques d'immatriculation, ainsi que de caméras d'ambiance et multi - capteurs, afin d'assurer une couverture cohérente du territoire au niveau des axes routiers. Ce dispositif permettra notamment de faciliter les enquêtes judiciaires et de s'inscrire dans une continuité territoriale avec les communes voisines déjà équipées.

Ainsi, ce projet s'inscrit pleinement dans une démarche de renforcement de la sécurité publique et de coordination avec les dispositifs existants à l'échelle du territoire.



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

L'**Opération Tranquillité Vacances (O.T.V)** est un **service gratuit** de la police et de la gendarmerie permettant de faire surveiller votre domicile pendant une absence prolongée. Des patrouilles passent régulièrement aux abords de votre logement et vous êtes contacté en cas d'anomalie (tentative d'effraction, cambriolage, dégradation, etc.).

COMMENT S'INSCRIRE ?

- En ligne via le service officiel de l'État, accessible avec FranceConnect : <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits>
- Ou directement auprès d'un commissariat ou d'une brigade de gendarmerie.



ENTETIENS DES ABORDS DE VOIRIES

De nombreuses voies communales sont bordées de haies et d'arbres qui participent à la qualité de notre cadre de vie et à l'embellissement de notre commune.

Pour autant, ces "murs vivants" doivent faire l'objet d'un entretien régulier afin de garantir la sécurité de tous et de préserver de bonnes conditions de circulation sur les voies publiques.



PRINCIPALES RÈGLES À RESPECTER :

-  Les haies, arbustes et arbres ne doivent pas empiéter sur la chaussée, le trottoir ou les accotements ou plus largement sur l'emprise du domaine public routier. Les branches qui avancent sur le domaine public doivent être coupées à l'aplomb de la limite de propriété.
-  La végétation ne doit pas masquer les panneaux de signalisation routière, ni réduire la visibilité, en particulier à l'approche des intersections et des accès.
-  Les branches ne doivent pas toucher les réseaux aériens (électricité, télécommunications, éclairage public).
-  Lorsqu'une végétation privée avance sur une voie où le maire exerce sa police de circulation, celui-ci peut mettre en demeure le propriétaire d'élaguer ; en l'absence d'exécution, les travaux peuvent être réalisés d'office à ses frais.



Pendant la période de nidification des oiseaux, il est fortement recommandé d'éviter la taille des haies et l'élagage soit entre le 15 mars et le 15 août.



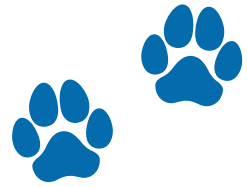
Pour rappel, l'entretien des végétaux en limite de propriété relève de la responsabilité des propriétaires. En cas de gêne pour la circulation ou d'atteinte au domaine public, la commune peut engager les mesures nécessaires ; selon les situations, des sanctions peuvent également s'appliquer.

Il est rappelé également le principe général d'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts ; les résidus de taille doivent être compostés, broyés ou déposés en déchetterie.



CHATS : PROTÉGER ET RESPONSABILISER

Dans le cadre de l'intérêt sanitaire et du bien-être animal, des campagnes de capture de chats errants non identifiés sont régulièrement organisées sur notre commune.



Les chats capturés sont pris en charge par une association de protection des chats, ils sont stérilisés, identifiés et appartiennent selon la réglementation en vigueur à l'association.

Ils sont ensuite recueillis en famille d'accueil ou en refuge en vue de leur adoption ou relâchés sur le site de capture pour les chats non sociables. Ces derniers prennent le statut de chat libre.

Nous incitons les propriétaires de chats à vérifier que leurs animaux soient correctement identifiés (puce ou tatouages) et à veiller à leur surveillance afin d'éviter toute capture accidentelle.



NUISANCES SONORES & DIVAGATIONS

Nous recevons de nombreuses remarques sur la commune concernant :

- Les aboiements intempestifs (jour et nuit),
- Les chiens divagants dans les hameaux.



NUISANCES SONORES : QUE DIT LA LOI ?

- Un aboiement occasionnel est normal.
- Des aboiements répétés, intenses ou nocturnes peuvent constituer un trouble anormal de voisinage (ou tapage nocturne la nuit).



DIVAGATION : LES RÈGLES À CONNAÎTRE

Un animal est en état de divagation (et donc errant) si :

- Il n'est plus sous la surveillance effective de son maître (hors de portée de voix ou d'un instrument sonore de rappel).
- Il est éloigné de plus de 100m de son propriétaire.



TRAVAUX

POUR UN CADRE DE VIE DURABLE



JEUX POUR ENFANTS DU CITY-PARK

Les jeux du city régulièrement fréquentés par les moufflès ruffiolains souffraient d'usure régulière.

Les travaux ont consisté en la réfection en résine du revêtement de sol sur l'emprise du Toboggan Savane avec préalablement obturation des trous et fissures. Sur l'emprise de la Tour Sixtine la réfection du revêtement de sol est à programmer en 2027/2028.



CROIX DE CHESSINE

Le poteau support de la Croix de Chessine révélait une usure normale qui demandait de le changer.

Il a été déposé et remplacé par un poteau en chêne avec un traitement en lasure, la croix en fonte a été soudée et repeinte. L'ensemble a été réalisé par une entreprise de Ruffieux : Seisson Menuiserie.



RISQUE INCENDIE



ENSEMBLE POUR LIMITER LES RISQUES

Dans 9 cas sur 10, les départs de feu sont d'origine humaine, qu'ils soient liés à des activités professionnelles (travaux agricoles, forestiers, chantiers, etc.) ou à des gestes du quotidien (barbecue, mégot jeté au sol, etc.).



POUR LIMITER LES RISQUES DE DÉPART DE FEU, QUELQUES GESTES SIMPLES SONT ESSENTIELS :

- ✓ Ne jetez jamais de mégots au sol ou par la fenêtre d'un véhicule.
- ✓ Évitez les barbecues et feux en pleine nature ou à proximité de la végétation.
- ✓ Respectez les interdictions d'accès aux massifs forestiers en période de risque élevé.
- ✓ Ne laissez pas de déchets inflammables dans la nature (bouteilles en verre, papiers, combustibles...).
- ✓ Réalisez les travaux agricoles, forestiers ou de bricolage avec précaution, surtout par temps chaud, sec ou venteux.
- ✓ Entretenez les abords des habitations en débroussaillant régulièrement.
- ✓ Stationnez les véhicules uniquement sur des zones adaptées : un pot d'échappement chaud peut enflammer des herbes sèches.



La prévention et la vigilance de chacun sont essentielles pour protéger les forêts, la biodiversité et les populations.

NUMÉRO D'URGENCE



18 Sapeurs pompiers

112 Numéro d'urgence européen



**EN CAS DE DÉPART DE FEU,
IL EST IMPORTANT D'AGIR RAPIDEMENT
TOUT EN RESTANT EN SÉCURITÉ :**

- Alertez immédiatement les secours en composant le 18 (sapeurs-pompiers) ou le 112.
- Indiquez précisément le lieu du départ de feu et, si possible, son ampleur.
- Éloignez-vous de la zone dangereuse sans prendre de risques inutiles.
- Si le feu est naissant et sans danger pour vous, utilisez un extincteur ou de l'eau pour tenter de le maîtriser.
- Évitez de vous approcher des flammes ou des fumées, particulièrement en présence de vent.
- Ne bloquez pas les accès afin de faciliter l'intervention des secours.



La rapidité du signalement permet souvent de limiter la propagation du feu et ses conséquences sur les personnes et l'environnement.



ENVIRONNEMENT

PRÉSERVER NOTRE CADRE DE VIE ET NOTRE SANTÉ



FRELON ASIATIQUE :



Caractéristiques du Frelon Asiatique :

Le frelon asiatique se distingue par son corps sombre, presque noir, contrastant avec une bande orangée sur l'abdomen. Ses pattes présentent des extrémités jaunes, ce qui lui vaut parfois le surnom de « frelon à pattes jaunes ». Les ouvrières mesurent généralement entre 2 et 3 centimètres, tandis que les reines peuvent atteindre 3,5 centimètres.

Un prédateur redoutable pour les abeilles :

L'une des principales préoccupations liées au frelon asiatique concerne son impact sur les colonies d'abeilles. Les frelons se postent souvent devant les ruches pour capturer les abeilles ouvrières lorsqu'elles entrent ou sortent. Cette pression constante affaiblit les colonies et peut réduire leur capacité à produire du miel et à assurer la pollinisation des plantes.

Conséquences écologiques :

Au-delà des abeilles domestiques, le frelon asiatique s'attaque à de nombreux autres insectes. Cette prédation peut perturber les équilibres écologiques locaux et affecter la biodiversité. Les scientifiques surveillent donc attentivement sa progression afin de mieux comprendre ses effets sur les écosystèmes.

Prévention et lutte :

La destruction des nids doit être confiée à des professionnels équipés de matériel adapté. Les particuliers sont invités à signaler les nids aux autorités compétentes ou aux organismes spécialisés. La surveillance et la détection précoce des nids restent les moyens les plus efficaces pour limiter la propagation de cette espèce invasive.



L'AMBROISIE



Description de la plante :

L'ambrosie à feuilles d'armoise est l'espèce la plus répandue. Cette plante annuelle peut atteindre entre 30 centimètres et 2 mètres de hauteur. Ses feuilles sont vertes, très découpées et ressemblent à celles de l'armoise. Elle fleurit généralement de juillet à octobre.

Une menace pour la santé :

Le principal problème posé par l'ambrosie est son pollen. Une très faible quantité de pollen suffit à provoquer des réactions allergiques chez les personnes sensibles. Les symptômes les plus fréquents sont :

- le rhume des foins ;
- les éternuements ;
- les démangeaisons des yeux ;
- la conjonctivite ;
- les difficultés respiratoires ;
- l'aggravation de l'asthme.

La période la plus critique se situe entre août et septembre, lorsque la plante libère d'importantes quantités de pollen dans l'air.

Impacts sur l'environnement et l'agriculture :

L'ambrosie concurrence les espèces végétales locales et peut réduire la biodiversité. Dans les cultures agricoles, elle entre en compétition avec les plantes cultivées pour l'eau, la lumière et les nutriments, ce qui peut entraîner une baisse des rendements.

Moyens de lutte :

La lutte contre l'ambrosie repose principalement sur la prévention et l'arrachage avant la floraison. Les collectivités locales, les agriculteurs et les particuliers sont encouragés à signaler sa présence et à éliminer les plants lorsqu'ils sont repérés.

Pour les personnes allergiques, il est recommandé de suivre les bulletins polliniques et de consulter un professionnel de santé en cas de symptômes importants.





MOUSTIQUE TIGRE



Comment reconnaître le moustique tigre ?

Le moustique tigre est plus petit que la plupart des moustiques communs. Il mesure environ 5 millimètres de long. Son corps noir est marqué de rayures blanches sur les pattes et d'une ligne blanche caractéristique sur le thorax. Contrairement à de nombreuses espèces de moustiques, il pique principalement pendant la journée, notamment tôt le matin et en fin d'après-midi.

Une espèce invasive :

Le moustique tigre s'adapte facilement à différents environnements. Il pond ses œufs dans de petites quantités d'eau stagnante : coupelles de pots de fleurs, gouttières, pneus usagés ou récipients divers. Cette capacité lui permet de coloniser rapidement les zones urbaines et périurbaines.

Les risques pour la santé :

Le moustique tigre peut transmettre plusieurs maladies virales lorsqu'il pique une personne infectée puis une autre personne. Parmi ces maladies figurent :

- la dengue ;
- le chikungunya ;
- le zika.

En France, les cas de transmission locale restent limités, mais les autorités sanitaires maintiennent une surveillance constante afin de prévenir les risques d'épidémie.

Comment se protéger ?

La meilleure méthode de lutte consiste à supprimer les lieux de reproduction du moustique. Il est recommandé de :

- vider régulièrement les récipients contenant de l'eau stagnante ;
- couvrir les récupérateurs d'eau de pluie ;
- nettoyer les gouttières ;
- utiliser des moustiquaires lorsque cela est possible ;
- porter des vêtements couvrants dans les zones infestées.



L'IMPORTANCE DE LA PRÉVENTION

La sensibilisation du public joue un rôle essentiel dans la prévention des maladies transmises par les tiques. Une bonne connaissance des risques et des gestes de protection permet de profiter des activités de plein air en toute sécurité.



TIQUES



Comment vivent les tiques ?

Les tiques se nourrissent du sang des animaux et parfois des humains. Elles attendent généralement le passage d'un hôte en s'accrochant à la végétation. Lorsqu'un animal ou une personne les frôle, elles s'attachent à la peau et commencent à se nourrir.

Leur cycle de vie comprend plusieurs stades : larve, nymphe et adulte. À chaque stade, elles ont besoin d'un repas de sang pour poursuivre leur développement.

Où trouve-t-on les tiques ?

Les tiques sont particulièrement présentes dans :

- les forêts ;
- les prairies ;
- les parcs ;
- les jardins ;
- les zones humides et ombragées.

Elles sont surtout actives du printemps à l'automne, lorsque les températures sont douces.

Les risques pour la santé :

Certaines tiques peuvent transmettre des agents pathogènes responsables de maladies. La plus connue est la maladie de Lyme, qui est causée par une bactérie transmise lors de la piqûre d'une tique infectée.

Les symptômes peuvent inclure :

- une rougeur circulaire autour de la piqûre ;
- de la fatigue ;
- des douleurs articulaires ;
- de la fièvre.

Un diagnostic et un traitement précoces permettent généralement une bonne guérison.

Comment se protéger ?

Pour limiter les risques de piqûre, il est conseillé de :

- porter des vêtements longs lors des promenades en forêt ou dans les hautes herbes ;
- utiliser un répulsif adapté ;
- rester sur les sentiers lorsque cela est possible ;
- inspecter soigneusement son corps après une sortie en nature ;
- vérifier également les animaux domestiques.

Si une tique est trouvée sur la peau, il est recommandé de la retirer rapidement à l'aide d'un tire-tique sans l'écraser.



AFFOUAGE

L'affouage est une pratique remontant au Moyen-Âge. A cette époque, le seigneur des lieux accordait aux habitants de ses villages le droit de récolter du bois de chauffage dans les forêts. Ce droit valait pour chaque foyer ("affouer" vient de l'ancien français et signifie "allumer") d'où le nom de cette pratique.

Parmi les coupes prévues dans l'aménagement de l'ONF, la commune décide de vendre le bois ou de le délivrer à ses habitants : ce sont celles destinées à l'affouage. En accord avec le code forestier, l'affouagiste participe donc à la gestion sylvicole en récoltant les arbres identifiés par les forestiers pour en faire du bois de chauffage en contrepartie d'une taxe souvent modique à la commune soit 40 € pour la commune de Ruffieux.



Pour devenir affouagiste contactez la mairie de Ruffieux.

Quelques points importants avant de commencer :

- ✓ Vérifier auprès de son assurance civile que ce type d'activité est couvert.
- ✓ Respecter le règlement de l'affouage en prenant soin de ne couper que les arbres indiqués.
- ✓ Toujours s'assurer que personne ne se trouve dans la trajectoire de l'arbre à abattre.
- ✓ Prendre garde à sortir les bois dans de bonnes conditions de débardage, en respectant les sols et les chemins prévus à cet effet.



ÉTAT CIVIL



Naissances

DUCRUET Gianni

Né le 01/01/2026

MANZANERA Noah

Né le 23/01/2026

ALIMOVIC Nora

Née le 01/04/2026



Mariages

**ROUSSET Jean
et ROUX Patricia**

le 14/02/2026

**SAMSON Rémi
et HORCKMANS Laurie**

le 22/07/2026



Décès

GROS Jean-Louis

le 05/01/2026

CHEVALIER-GACHET Vincent

le 27/01/2026

BADIE Jean-Pierre

le 09/03/2026

BROTEL Gérard

le 02/05/2026

ROSIER Simonne

le 08/05/2026

DUMAS Pierre

le 20/06/2026

HOMMAGE



Gérard BROTEL

Un maire qui a marqué Ruffieux

La commune de Ruffieux a récemment appris avec émotion, le décès de Gérard BROTEL, ancien maire, dont l'engagement a profondément marqué la vie de notre village.

Durant près de vingt ans (1995-2014), il a consacré son énergie au développement de Ruffieux, avec une gestion rigoureuse des finances publiques et une vision tournée vers l'avenir. De nombreuses réalisations structurantes témoignent encore aujourd'hui de son action : le réaménagement du Chef-Lieu, la rénovation de la salle polyvalente, la construction du pôle Malvoisie, la nouvelle station d'assainissement, l'école maternelle, ainsi que de nombreux équipements qui continuent d'améliorer le quotidien des habitants.

Passionné par sa commune, profondément attaché à son territoire et à ses habitants, Gérard BROTEL a exercé ses mandats avec conviction, exigence et détermination. Son action s'inscrit désormais dans l'histoire de Ruffieux et laisse une empreinte durable sur notre patrimoine communal.

"Au nom du Conseil municipal et de l'ensemble des Ruffiolains, nous renouvelons à son épouse, à ses enfants, à ses petits-enfants ainsi qu'à toute sa famille et à ses proches l'expression de notre profonde sympathie et de nos plus sincères condoléances. Notre commune n'oubliera pas celui qui a tant œuvré à son développement."

SCOLAIRE

UNE ANNÉE RICHE EN DÉCOUVERTE



AIDE TERRESTRE EDUCATIVE (ATE)

Nous avons bien profité de notre ATE cette année avec 7 sorties effectuées pour chaque classe.

Grâce aux dons, nous avons pu acheter un piège photographique, des loupes binoculaires, des boîtes à loupes et des filets pour attraper les insectes.

Les enfants ont effectué de nombreuses observations et ont pu tester leurs connaissances lors d'une chasse au trésor. Ils ont su résoudre toutes les énigmes et ont été récompensés par des jus de fruits bienvenus par cette chaleur !



NOUVEAUTÉ !

Grace à la caméra nous avons eu des images de nombreux animaux : une dizaine d'oiseaux différents (pic épeiche, pic vert, sitelle, pigeon...) et quelques mammifères (renard, chevreuils, sanglier, martre ...)



CLASSE DÉCOUVERTE

Les élèves des deux classes sont partis en séjour « Sport et Montagne » à Aillon-le-Jeune du 1er au 5 juin.

Au programme :

Escalade

Randonnée

Course d'orientation

VTT



Ce séjour organisé avec l'Association Savoyarde des Classes de Découverte a été une vraie réussite et nous remercions le sou des écoles et la municipalité pour leur aide financière (90 euros par élève pour le sou des écoles ; 75 euros par élève pour la mairie).



SYNDICAT DU HAUT RHÔNE

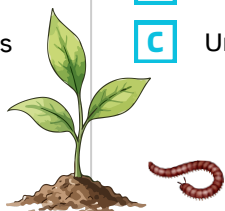
Chaque année nous bénéficions de sorties financées par le SHR pour les écoles des communes bordant le Rhône. Les deux classes ont eu des animations sur le thème de la forêt, les dernières animations ont eu lieu au marais de Lavours sur le thème de l'eau, des petites bêtes de la mare et des papillons.



1

Comment appelle-t-on la famille des petites bêtes qui possèdent énormément de paires de pattes (comme le mille-pattes) ?

- A** Les myriapodes
- B** Les arachnides
- C** Les insectes



2

Dans notre ATE, nous avons la chance d'avoir une plante rare et précieuse que l'on doit surveiller et protéger. De quelle fleur s'agit-il ?

- A** Une primevère
- B** Une orchidée
- C** Une hellebore fétide



3

Qui fait partie de l'équipe des "décomposeurs", qui mangent les feuilles mortes et nettoient le sol ?

- A** Le renard et le geai des chênes
- B** Les vers de terre et les cloportes
- C** Les papillons et les chenilles

4

Le chapeau du champignon que l'on voit sortir de terre n'est que son "fruit". Comment s'appellent les petits fils blancs cachés sous le sol qui forment son vrai corps ?

- A** Le mycélium
- B** Les racines
- C** Les mousses



LES CM RACONTENT LEUR ANNÉE



Nous avons fait 5 séances de natation en eau libre à Châtillon. Nous avons même commencé à apprendre à porter secours et observé des canadais en réapprovisionnement.



Nous avons aussi reçu les courriers des correspondants sénégalais. Ils ont présenté leur famille et préparé des fiches documentaires sur la faune et la flore sénégalaises. L'association Sens Solidaires qui nous accompagnait dans ce projet nous a permis d'avoir conscience des impacts du réchauffement climatique au Sénégal.

Cette année, nous avons fait plein d'activités et appris beaucoup, nous espérons que l'année prochaine sera aussi excitante et joyeuse avec autant de projets !
LES CLASSES DE CM&-CM2

BELLE ANNÉE

Nous avons créé des liens avec des personnes de loin,
Nous sommes partis de France jusqu'en Casamance,
Nous sommes allés à l'ATE, pour les comprendre eux,
Ces insectes qui ne sont pas si infectes,
Aux Aillons, la montagne nous aimons,
VTT, escalade, randonnée, étaient programmés,
Nous avons nagé à Châtillon en compagnie des poissons,
Et travaillé dehors pour être plus forts,
Nous pouvons partir avec des souvenirs vers notre avenir, la maîtresse nous remercie, pour ses belles intentions.

Laura, Lou et Liam - CM2

NOTRE ANNÉE

Cette année nous avons fait plein de projets amusants,
C'est comme ça qu'on apprend le mieux clairement,
Nous avons rencontré des personnes accueillantes,
Qui nous ont appris des choses intéressantes.
Dans notre campagne,
La faune et la flore nous accompagnent,
Nous gagnons confiance en nous,
La maîtresse est fière de nous.
Aurons-nous autant de projets l'an prochain ?
Entourés de tous nos copains ?

Camille, Albane et Léanne - CM1



AIDE AU DEVOIRS

La commune de Ruffieux recherche des bénévoles pour l'aide aux devoirs après l'école. Les modalités d'interventions sont à définir ensemble.



SOCIAL



ÊTRE À L'ÉCOUTE, AGIR ENSEMBLE



*La solidarité
est une force qui
se construit
au quotidien*



PERSONNES VULNÉRABLES

Selon l'article L121-6-1 du code de l'action sociale et des familles, le maire est tenu d'instituer et de tenir à jour un registre nominatif communal des personnes âgées et des personnes handicapées de sa commune vivant à domicile, qui en font la demande ou à la demande d'un tiers (parents, voisins, médecin...), à la condition que la personne concernée, ou son représentant légal, n'y soit pas opposée.



À QUOI SERT CE REGISTRE ?

La finalité exclusive de ce registre est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès d'elles en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence. A cette fin, le maire recueille les éléments relatifs à l'identité, à l'âge et au domicile des personnes âgées et des personnes handicapées qui ont fait une demande.



QUI PEUT ÊTRE INSCRIT ?

Peuvent figurer, à leur demande, sur le registre nominatif :



les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile.



Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile.



Les personnes adultes handicapées bénéficiant de l'un des avantages prévus au titre IV du livre II du code de l'action sociale et des familles (AAH, ACTP, carte d'invalidité, reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), ou d'une pension d'invalidité servie au titre d'un régime de base de la sécurité sociale ou du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, résidant à leur domicile.



QUI PEUT FAIRE LA DEMANDE D'INSCRIPTION ?

la personne concernée, ou le cas échéant par son représentant légal.



un tiers (personne physique ou morale) ainsi toute personne physique (parent, voisin, médecin traitant, etc) ou morale (centre communal d'action sociale, service de soins à domicile, etc).



COMMENT S'INSCRIRE OU SIGNALER UNE PERSONNE ?

Contactez la mairie de Ruffieux :
04 79 54 27 35
v.maurice@ruffieux73.fr





L'information du village de Ruffieux

FLASHEZ CE QR CODE

et retrouvez toutes nos actualités sur notre site internet :

